

# **GROUPES DE TRAVAIL SUR LE BIEN-ÊTRE DE LA FAUNE SAUVAGE CAPTIVE :**

## **LES ONG VEULENT CROIRE À UN PROGRÈS RÉEL DE LA CONDITION ANIMALE**

À l'issue de la concertation lancée par le ministre de la Transition écologique et solidaire le 24 avril dernier, les organisations de protection animale ont présenté leurs propositions sur les quatre thèmes de travail : animaux sauvages dans les cirques, cétacés dans les delphinariums, élevage de visons pour la fourrure et parcs zoologiques. Face à l'impossibilité absolue de satisfaire les besoins physiologiques et comportementaux des animaux sauvages en captivité, elles réclament une interdiction de détention des animaux sauvages dans les cirques et les delphinariums, ainsi que l'interdiction des élevages de visons destinés à la fourrure.

### **L'amélioration de la condition animale passe par des mesures ambitieuses**

L'amélioration de la condition animale ne passe pas par l'agrandissement ou l'enrichissement des cages ou des bassins, des promesses à respecter la législation existante, que déjà nul n'est censé ignorer, ou encore des interprétations anthropocentriques de ce que pourrait ou devrait être le bien-être animal. Aucune norme complémentaire ne permettra de rendre ces pratiques acceptables et justifiables. L'amélioration de la condition animale passe par des mesures ambitieuses et des engagements forts, qui prennent en compte les besoins et intérêts propres à chaque espèce, la réalité des situations, les alternatives existantes et les attentes de la société civile. L'argument économique, pris en compte par les organisations en proposant des mesures de transition, ne saurait en aucun cas être un frein aux nécessaires progrès vers une société plus juste envers les animaux.

### **Bien-être animal : une demande sociétale forte**

Les organisations de protection animale ne fondent pas leurs arguments sur une vision philosophique du bien-être animal mais sur des données scientifiques, qui démontrent, en plus des pathologies et blessures visibles, les souffrances psychologiques des animaux sauvages détenus en captivité. Ces demandes tiennent compte de leur expérience sur le terrain, des failles d'application des réglementations actuelles qu'elles ont pu constater, des attentes sociétales et politiques grandissantes, de l'impact pédagogique négatif des spectacles avec animaux sauvages et des enjeux de protection de la nature. De plus, ces demandes d'interdictions sont soutenues par un nombre croissant de Français et d'élus.<sup>1</sup>

### **“Défendre la cause animale, c'est servir le progrès humain”**

La préoccupation pour la cause animale n'est plus l'apanage des seules organisations de protection animale et devient un enjeu éthique et politique.

Le ministre d'État a dit en lançant cette concertation : **“défendre la cause animale, c'est servir le progrès humain.** (...) On ne peut plus aujourd'hui prétendre à l'humanisme sans prendre en compte pleinement le bien-être animal”. La France doit s'engager sur cette voie du progrès, pour une société plus juste, plus respectueuse et responsable. Le gouvernement doit se donner les moyens d'agir concrètement, au-delà des discours incantatoires sur l'importance de la prise en compte du bien-être animal.

Le ministre d'État François de Rugy l'a souligné le 3 juillet : « Ce n'est pas parce que les choses existent depuis longtemps qu'elles doivent être immuables. ». Les organisations ne demandent qu'à le croire et attendent à présent des actes concrets et forts.

## ORGANISATIONS SIGNATAIRES

**AVES France** (Christophe Coret, 07 81 20 82 11) - **C'est assez !** (Christine Grandjean, 06 74 03 89 77) - **Campaign Against Canned Hunting (CACH) France et Green Cross France et Territoires CCFT** (Julie Lasne, 06 82 85 49 40) - **Code Animal** (Alexandra Morette, 06 25 72 14 99) - **Confédération Nationale Défense de l'Animal** (Florian Sigronde, 07 61 78 53 43) - **Convergence Animaux Politique** (Melvin Josse, 06 71 10 68 47) - **Fondation 30 Millions d'Amis** (Christel Petit, 06 14 43 11 72) - **Fondation Assistance aux animaux** (Patricia Lortic, 06 77 39 17 92) - **Fondation Brigitte Bardot** (Elodie Gêrôme-Delgado, 01 45 05 94 58) - **L214** - **La Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences (LFDA)** (Nikita Bachelard, 01 47 07 98 99) - **La Société Protectrice des Animaux (SPA)** (Emilie Massard, 06 73 23 63 16) - **Les Pisteurs** (Céline Paterre) - **Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)** (Allain Bougrain-Dubourg, 06 11 15 18 18) - **One Voice** (Muriel Arnal) - **Paris Animaux Zoopolis** (Amandine Sanvisens, [amandine@zoopolis.fr](mailto:amandine@zoopolis.fr)) - **Réseau-Cétacés** (Sandra Guyomard, 06 22 66 84 67).

---

1 - Des attentes claires de la société civile et de nombreux élus :

- 67 % des Français souhaitent l'interdiction de l'exploitation des animaux sauvages dans les cirques (sondage Ifop pour la Fondation 30 Millions d'Amis - février 2018).
- Au niveau national, en 2 ans, ce sont 4 propositions de loi et 33 questions écrites parlementaires qui ont été adressées au Ministre de la Transition écologique et solidaire par des députés et sénateurs concernant la présence des animaux sauvages dans les cirques.
- Au 24 juin 2019, 361 communes veulent une interdiction totale de l'utilisation des animaux sauvages dans les cirques (Source Code Animal : <https://bit.ly/2YymIrt>).
- 7 Français sur 10 sont opposés à la captivité des dauphins et des orques dans des parcs aquatiques.
- 86 % de nos concitoyens estiment que le gouvernement devrait plutôt encourager et accompagner la création de sanctuaires ou refuges marins pour accueillir ces cétacés captifs et les réhabituer à la vie sauvage.
- 8 Français sur 10 sont fermement opposés sur la présence d'ours polaires dans les zoos situés dans des régions méditerranéennes. (sondages Ifop pour C'est Assez ! et les fondations Brigitte Bardot et 30 Millions d'Amis - novembre 2018).
- 9 Français sur 10 considèrent que la protection des animaux est une cause importante.
- 65% des Français n'ont pas confiance dans le gouvernement actuel pour faire face aux lobbies.
- 60% sont mécontents du gouvernement en matière de protection animale. (sondages Ifop pour AnimalPolitique - janvier 2019).